

Image not found or type unknown



Convocation à un entretien et défense

Par **noel**, le **24/05/2008** à **18:59**

Bonjour,
Je viens de recevoir une lettre de convocation à un entretien pour m'expliquer sur des faits qui me sont reprochés.
Mais qu'est-il préférable de faire :
1. Connaissant les faits, est-il préférable de me défendre déjà par écrit avant l'entretien,
2. ou bien d'attendre l'entretien puis de contester l'éventuelle sanction,
3. ou bien en cas de non sanction d'adresser un compte rendu écrit de cet entretien pour garder une trace du litige initial.
Par avance merci pour votre réponse.